

Le son des années 30

par Muriel Favre

Avec l'invention du disque, les voix des dirigeants et les chants partisans sortent des meetings pour atteindre villages et foyers. Au rythme des innovations techniques et de l'appropriation du média, une autre histoire des dernières années de la III^e République se dessine.

À propos de : Jonathan Thomas, *Le Disque politique en France 1929-1939*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2026, 328 p., 25 €. Accessible en ligne sur la plateforme [OpenEdition Books](#).

Comme le fait remarquer Jonathan Thomas, le son est « dès avant sa technicisation un médiateur fondamental de la politique » (p. 307). Des rhéteurs antiques à Jean Jaurès en passant par Mirabeau, les exemples ne manquent pas, en effet, et ils seraient plus nombreux encore si l'on optait pour une acception plus large qui ne réduirait pas le son au seul discours – on pensera au son des cloches analysé par Alain Corbin dans *Les Cloches de la terre*. Tiré d'une thèse du même nom, *Le Disque politique en France* attire l'attention sur le son comme dimension essentielle de l'histoire politique française dans les années trente. Jonathan Thomas s'intéresse à ce qui en fut le principal support, le disque, qualifiant son objet d'étude de « politique » pour le distinguer du disque de musique classique ou de musique de divertissement.

Le recours au disque est rendu possible par la double invention du phonographe en 1878 et du gramophone en 1888, puis par la généralisation de ce dernier. En termes politiques, suffrage universel masculin oblige, il s'explique par le

besoin de toucher le plus grand nombre d'électeurs possible. Est dès lors inaugurée « une nouvelle modalité de la compétition sonore en démocratie » (p. 12).

Un support pour l'action politique

Le disque politique sur lequel se penche Jonathan Thomas recouvre trois formes : discours, déclamations et chants partisans. Tous ont en commun d'être dépendants de la matérialité du support puisque la face d'un disque ne peut contenir que trois à quatre minutes de son. Le chant ne dépassera pas cette durée, le discours sera divisé en plusieurs tranches si nécessaire. En général, les disques sont produits par des maisons d'édition affiliées à un parti. Sur la période étudiée, Jonathan Thomas dénombre « environ 200 disques de musique, une centaine de discours [et] une trentaine de déclamations » (p. 183). L'Action Française ouvre la marche en mai 1929, la SFIO suit quelques mois plus tard puis c'est au tour de la SFIC, qui lance son premier titre en 1932.

L'année 1939 constitue le jalon de fin de l'ouvrage, la dissolution de la SFIC par le gouvernement Daladier au mois de septembre portant un premier coup à la pluralité du paysage politique. Il s'agit d'une décennie mouvementée sur les plans intérieur et extérieur puisqu'elle débute par la crise de 1929, finit par la déclaration de guerre à l'Allemagne et est marquée entre ces deux dates par les émeutes insurrectionnelles du 6 février 1934, l'arrivée au pouvoir du Front populaire, la nomination d'Hitler au poste de chancelier du *Reich* et la guerre civile espagnole.

L'émergence d'un pouvoir sonore

Les conséquences de l'enregistrement sonore sont perçues dès avant 1929 : désormais, la prise de parole en public peut être non seulement amplifiée – grâce aux haut-parleurs, on l'entend mieux, et de plus loin –, mais aussi et surtout démultipliée au point de conférer à l'orateur un don d'ubiquité. Le son technicisé se révèle être en outre « la source d'une violence sensorielle – quand il empêche le silence –, esthétique – quand sa forme n'est pas désirée – ou politique – quand ce qu'il dit n'est pas toléré » (p. 72). Le sentiment d'agression varie selon les personnes et les situations. Dans l'Allemagne nazie, il sera particulièrement vif chez les opposants au régime, au point

de les poursuivre jusque dans leurs rêves.¹ La diffusion publique par haut-parleur est expérimentée pour la première fois à Paris, au parc des Buttes-Chaumont, à la fin de l'année 1922. Jugée convaincante, la pratique se développe et gagne les gares, les stades ou bien encore la sortie des usines.

Entre 1929 et 1939, les partis et mouvements politiques conscients de l'importance du disque adoptent des stratégies diverses. L'Action Française et la SFIO ont en commun le fait de compter dans leurs rangs ou parmi leurs sympathisants « une ou deux personnes entreprenantes, compétentes et expérimentées, agissant en dehors du strict périmètre de structures partisans incapables de renouveler par elles-mêmes leurs techniques de propagande » (p. 144), à savoir Jacques Hébertot pour la première et Jean-Lorris et Compère-Morrel pour la seconde. Dans le cas de l'Action Française, il faut également mentionner Léon Daudet, lequel se distingue en ce qu'il voit dans le disque un instrument de mobilisation et d'incitation à la violence physique ; « les campagnes électorales et les directives de coup d'État seront menées à coups de disques », annonce Daudet fin février 1934 dans une publicité pour la première série royaliste des « disques Hébertot ». Pour Jean-Lorris et Compère-Morrel, à l'origine de la collection « La Voix des nôtres », le disque fait office de « délégué permanent à la propagande socialiste » (cité par l'auteur p. 112-113). Il est utilisé pendant les campagnes électorales, mais aussi dans les moments intermédiaires afin de « faciliter les adhésions au parti [et de] provoquer des sympathies électorales » (*ibidem*).

L'intérêt du Parti radical tient non pas à une maison d'édition qui lui serait propre – il n'en a pas –, mais à la réflexion menée en son sein quant à l'opportunité du disque comme moyen de communication. En théorie, parce qu'elle permet d'atteindre en direct un vaste public, la radio apparaît préférable ; en pratique, toutefois, les partis politiques y ont difficilement accès. Certains poids lourds radicaux comme Édouard Herriot ou Joseph Caillaux enregistreront bien quelques discours, mais aucune action concertée ne sera mise en œuvre. Il en va autrement à la SFIC, qui lance d'abord une collection de discours (les disques « Piatiletka » en 1932, remplacés en 1937 par « La Voix du peuple »), complétée puis progressivement supplantée par une collection de chants prolétariens et folkloriques (« Le Chant du Monde » à partir de 1937 ; le nom est emprunté à Jean Giono). Comme à la SFIO, les enregistrements de discours sont partie prenante de la logistique déployée en période électorale. Sans référence partisane la plupart du temps, la musique sert de son côté « à l'édification intellectuelle et artistique d'un peuple conçu comme français *et* communiste » (p. 165).

¹ Cf. Charlotte Beradt, *Rêver sous le III^e Reich*, Paris, Payot, 2002.

La rencontre de la voix et des communautés

Discours et chants poursuivent des objectifs variés. Jonathan Thomas classe les premiers en trois catégories : le type « pédagogique et préparatoire » « procède du style de la propagande-éducation et rassemble les discours qui exposent des points définitoires de l'identité, des idées ou de l'histoire d'une organisation politique » (p. 197). Le type « indicatif et réactif » indique ce qu'il convient de penser et de faire à un moment donné, en général lors d'élections. Enfin, s'appuyant autant sur le propos que sur le son de la voix, le type « mémoriel » vise à faire surgir une émotion collective et à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté. L'enregistrement musical, quant à lui, est fait pour être écouté avec recueillement ou repris avec ferveur. Le chœur symbolise « un collectif uni et harmonieux », le ou la soliste « un sujet unique, agissant par lui-même », les deux ensemble « une articulation aux multiples significations politiques entre un individu puissant et un collectif » (p. 219).

Dans le prolongement des réflexions entamées dès avant 1929 quant aux avantages du son technicisé, les partisans du disque politique s'attachent à en promouvoir deux formes d'usage. Le disque amène les grandes voix politiques françaises « là où elles n'auraient jamais résonné sans lui » (p. 251), dans les villes petites et moyennes, les cantons et les villages, ce grâce à quoi les conférences des orateurs locaux gagnent en attrait. Si l'on en croit la presse socialiste, il se trouve même des militants férus de technique et équipés du matériel idoine prêts à porter la bonne parole auprès d'amis et de voisins. La seconde forme d'usage consiste à s'attacher à un événement politique ou sportif indépendant et à le transformer « en un dispositif de propagande impromptu, plus malléable [...] et réactif que la réunion ou le meeting que l'on doit annoncer à l'avance pour rassembler leur public » (p. 260), au risque d'être alors confronté à une contre-manifestation. Le point d'orgue de ce dispositif est le Tour de France, que *L'Humanité* suit en 1936 forte de trois voitures, dont deux munies de haut-parleurs.

Des sons à écouter et à analyser

L'ouvrage de Jonathan Thomas constitue une contribution de premier ordre à l'analyse des usages politiques du son, en même temps qu'il apporte la preuve de la fécondité de l'histoire du son et des documents sonores. On pourra toutefois reprocher

à l'auteur son emploi du terme de propagande : le fait que ce dernier ait été utilisé à l'époque et soit donc omniprésent dans les documents d'archives n'en fait pas automatiquement un concept opératoire ; au contraire, il est aujourd'hui si fondamentalement connoté négativement² qu'il gêne l'analyse plus qu'il ne la sert. Faut-il plutôt parler de communication politique ? L'alternative aurait mérité d'être discutée. Le manque de données chiffrées empêche par ailleurs de prendre pleinement la mesure du phénomène étudié : quel était le prix des disques, et combien coûtait l'appareillage permettant de les écouter ? Qui pouvait se permettre un tel achat ? Quel était le taux d'équipement ? 5 000 disques vendus par souscription, 17 000 disques écoulés en six mois (p. 109) : est-ce beaucoup, en particulier au regard des ventes moyennes d'un disque de divertissement musical ?

Il est enfin dommage que Jonathan Thomas ait renoncé à analyser les sons en tant que tels. Certes, la lectrice ou le lecteur est invité.e à consulter l'impressionnante base de données qu'il a conçue et réalisée, « PS.xx – La propagande sonore enregistrée au XX^e siècle », et les notes de bas de page comprennent de nombreux renvois à des contenus numérisés. Prendre le son au sérieux n'en implique pas moins également de ne pas le limiter au statut de simple illustration. Édouard Herriot, Jacques Doriot et Pierre-Étienne Flandin n'ont pas la même diction. On aurait pu imaginer des encarts consacrés au commentaire de discours jugés représentatifs, accompagnés d'une réflexion sur l'évolution de l'éloquence politique d'un côté et des habitudes d'écoute de l'autre.

Pour une histoire européenne de l'utilisation politique du son

Le travail reste à faire, et il s'agit assurément là d'un chantier d'envergure. L'autre chantier que Jonathan Thomas nous invite à ouvrir concerne la dimension européenne de l'utilisation politique du son. La comparaison s'impose avec la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Allemagne... Entre 1928 et 1932, pour ne prendre que l'exemple de cette dernière, tous les grands partis éditerent des disques à l'occasion des élections du *Reichstag* ; le régime nazi privilégia quant à lui la radio. De nombreux enregistrements étant parvenus jusqu'à nous, une approche comparative multiple peut être envisagée :

² Le démontre son champ sémantique : agitation, désinformation, guerre psychologique, endoctrinement, manipulation, bourrage de crâne, publicité/réclame, relations publiques...

entre démocratie et dictature, entre le disque et la radio, au niveau de l'organisation et de la logistique aussi bien qu'en termes d'esthétique. Jonathan Thomas a posé la première pierre à l'édifice ; à d'autres de le rejoindre et de le suivre.

Publié dans lavedesidees.fr, le 28 septembre 2026.